

# L'ÉVÉNEMENT

## SYNDICAL

N° 33/34

24<sup>e</sup> année • mercredi 18 août 2021

l'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • [redaction@evenement.ch](mailto:redaction@evenement.ch) • [www.evenement.ch](http://www.evenement.ch)

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA

## LA FINANCE SUISSE, UN LEVIER POUR LE CLIMAT?



OLIVIER VOGELSANG

La lutte contre le réchauffement climatique se poursuit. Peu avant la sortie du nouveau rapport du GIEC, des militants se sont mobilisés à Zurich et à Berne. Ils ont exigé des établissements financiers helvétiques et de la Banque nationale suisse qu'ils cessent d'investir dans les énergies polluantes et s'engagent pour une transition juste. **PAGE 5**

### POINT DE MIRE

## L'équité fiscale n'est pas un luxe...

Sylviane Herranz

Attention, place économique en danger! C'est la ritournelle servie à chaque fois que les privilèges des plus riches de notre pays risquent d'être égratignés par une revendication syndicale ou, en l'occurrence, une initiative. La semaine dernière, le Conseil fédéral, par son ministre des finances Ueli Maurer, et le patronat, par la voix de l'Union suisse des arts et métiers, ont dit tout le mal qu'ils pensaient de l'initiative des Jeunes socialistes visant à imposer davantage les revenus du capital. Une proposition «dangereuse», «nuisible», «inutile» et menaçant les emplois.

Le texte, sur lequel nous voterons le 26 septembre, demande simplement plus de justice fiscale. Les revenus des travailleurs sont taxés dès le premier franc. Les revenus du capital (intérêts, dividendes et autres produits de la spéculation) bénéficient de certains avantages fis-

caux. De plus, ces gains sont le fruit du travail de petites mains et de salariés qui n'en voient pas la couleur. Comme en témoigne la famille Blocher qui a distribué aux actionnaires de sa société EMS-Chemie, la semaine dernière, 397 millions de francs réalisés grâce au labeur de son personnel, et après avoir procédé à des licenciements au début de la pandémie. Cette entreprise est la pire de Suisse en matière de répartition de la richesse produite entre salariés et actionnaires: les seconds touchant l'équivalent de deux fois le montant du total des salaires versés chaque année. Mais EMS-Chemie est exemplaire, comme l'ont dénoncé les Jeunes socialistes, des privilèges accordés aux plus riches. Ainsi, les personnes possédant plus de 10% des actions d'une société ne sont imposées que sur le 70% des dividendes au niveau fédéral et environ 50% au niveau cantonal.

L'initiative «Alléger les impôts sur les salaires, imposer équitablement le capital», ou «initiative 99%», veut corriger cela avec une redistribution de la fortune des 1% des nantis – qui détiennent près de 43% des richesses de Suisse – vers la grande majorité de la population. Le texte prévoit que les dividendes dépassant un certain seuil, par exemple de 100 000 francs par année comme le proposent les auteurs, soient imposés à hauteur de 150%. Les quelque 10 milliards de recettes fiscales engendrées permettraient de diminuer les impôts des personnes à petits et moyens revenus ou de financer des

éléments de prospérité sociale, tels que crèches, services publics, aides à la formation et assurances sociales.

Pour les opposants qui se démènent contre la proposition, attaquer les revenus des mieux lotis pourrait les faire déguerpir de Suisse et nuirait à l'emploi. Or pour l'heure, le constat est que les plus fortunés continuent de s'enrichir, y compris pendant la crise du Covid-19; que les écarts entre petits et gros revenus ne cessent de croître; et qu'aucune retombée en matière de postes de travail et de hausse de pouvoir d'achat ne voit le jour. Quant au ministre Ueli Maurer, qui mène campagne en alléguant que les richesses sont bien réparties en Suisse, il devrait ausculter les chiffres des recours aux prestations complémentaires et ceux de la pauvreté pour constater les graves inégalités qui sont loin de se combler. Et lorsqu'il évoque la complexité du texte, on ne peut que sourire: on se souvient de sa réforme de l'imposition des entreprises, basée sur des déductions des plus alambiquées...

La peur est toujours mauvaise conseillère. Pour l'heure, seuls 45% des votants sont prêts à soutenir le projet des Jeunes socialistes. Or les énormes écarts sociaux existant dans notre pays devraient suffire à convaincre. Glisser un oui dans l'urne aboutirait non pas à un effondrement économique, mais à un peu plus d'équité dans un monde dominé par l'arrogance financière. ■

### PROFIL



Elise Gagnebin-de Bons, entre art et engagement.

**PAGE 2**

### RETRAITES

Manifestation le 18 septembre à Berne.

**PAGE 3**

### TURQUIE

Antisindicalisme dénoncé.

**PAGE 7**

### FORMATION

Les AFP face à la dureté du monde du travail.

**PAGE 9**



Aline Andrey

Comme beaucoup d'autres artistes, Elise Gagnebin-de Bons compose avec deux métiers. Le premier la constitue. «L'art est plus qu'une passion, c'est un besoin. Dessiner, peindre, sculpter, assembler, filmer, photographier... c'est ma vie, depuis toujours», explique-t-elle dans son atelier lausannois, une sorte de garage qu'elle partage avec d'autres artistes, son frère David et deux amis, Sanshiro et Robin.

Le second, un poste de secrétaire à 60% au Collectif d'avocat-e-s est avant tout alimentaire, mais correspond à ses valeurs tout en lui apportant un ancrage dans le réel qui nourrit aussi sa pratique artistique. Le droit du travail et celui des étrangers l'intéressent d'ailleurs depuis longtemps. Déjà lors de ses études à l'Ecole cantonale d'art de Lausanne (ECAL), elle collabore au secrétariat de l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR), puis à Action Unia à Genève, avant de travailler pour un avocat spécialisé en droit des assurés. Ce boulot de bureau, elle l'apprend sur le tas. Une expérience qui lui permettra d'être engagée par le Collectif créé par les avocats de gauche Jean-Michel Dolivo et Christophe Tafelma-cher. Elle y rencontre Rodolphe Petit, avocat et écrivain. Avec lui, Elise Gagnebin-de Bons signe un livre aux Editions Art&Fiction – *Je vois des formes qui n'existent plus / Moonlight S*. Cette même année, en 2016, elle reçoit le prix de la Fondation Irène Reymond.

«J'ai toujours voulu faire de l'art, sans trop imaginer ce que voulait dire être artiste»



Elise Gagnebin-de Bons en équilibre entre abstraction et engagement social.

CHAUDRON FÉMINISTE

Militante, Elise Gagnebin-de Bons est particulièrement sensible à la cause féministe. Le 14 juin dernier, elle défilait dans les rues lausannoises aux côtés de sa maman, Martine Gagnebin, présidente de l'Association vaudoise pour les droits de la femme. «A la maison, on ne parlait pas spécialement de féminisme, c'était plus comme une évidence. Je voyais ma mère s'engager au quotidien, tout comme sa petite cousine Simone Chapuis-Bischof. Ou encore ma grand-mère et ses trois sœurs qui ont mené leurs barques là où elles voulaient. Des femmes fortes!» explique leur descendante.

Son père, lui, est passionné par la poésie et la peinture. «Enfant, j'aimais beaucoup faire de l'aquarelle à l'extérieur avec lui», raconte la citadine, amoureuse de la nature, dont les der-

# LA DOUBLE VIE D'ELISE

## Artiste plasticienne et secrétaire dans un cabinet d'avocats de gauche, Elise Gagnebin-de Bons surfe avec talent entre les deux mondes

nières vacances dans les Grisons l'ont enchantée.

Adolescente, Elise aime bricoler, tester des matières, apprendre des techniques. «J'ai toujours voulu faire de l'art, sans trop imaginer ce que voulait dire être artiste», explique celle qui fera le collège Voltaire à Genève pour

sa section artistique, avant de sortir diplômée de l'ECAL en arts visuels en l'an 2000.

DANS LES MARGES

Pour Elise Gagnebin-de Bons, si l'art peut être politique, il n'a pas vocation à l'être dans l'absolu. «Il faut faire at-

tention aux effets de mode. Certains travaux engagés ne tiennent pas forcément la route d'un point de vue artistique. Mon travail ne montre pas de manière évidente une implication sociale et politique, car j'aime brouiller les codes. J'explore les marges, les traces, comme les tags et les graffitis,

qui montrent le passage du temps, les vestiges, les choses oubliées et cachées de quartiers inexorablement en proie à la gentrification. Un phénomène que je supporte de moins en moins», explique l'artiste, qui veut pourtant éviter toute moralisation ou message ostentatoire. Les étiquettes, telles que l'art féminin, l'insupportent. «Mon travail n'est ni féminin ni masculin. J'aime utiliser la couleur noire, beaucoup moins le violet, image-t-elle. Mais lutter contre la sous-représentation des femmes dans les expositions est un combat qui me touche.»

Pour sa part, elle a su faire sa place. Elise Gagnebin-de Bons expose régulièrement, vend des pièces dans des musées en Suisse et à l'étranger, gagne des concours. Dans un collège, les étudiants pourront bientôt lire ses messages au néon les invitant à inspirer et à expirer. «C'est une prof de yoga qui nous demandait toujours: "Comment ça respire?" C'est devenu le titre de mon projet», sourit celle qui se surprend parfois à avoir le souffle court.

Pour cette œuvre, elle a travaillé avec une fabrique de néons à Renens. «J'adore découvrir de nouvelles techniques, échanger avec d'autres corps de métier», souligne la plasticienne, qui aime collaborer avec des artisans, des artistes, des amis et partager avec le public dans et hors les murs des lieux de culture. «Dans cette école, par exemple, j'aimerais que les étudiants et les profs puissent se rappeler avec ces quelques mots qu'ils ont le droit de souffler...»

CO-VIDE

«Financièrement, je ne vis pas de mon travail artistique. L'art visuel est encore vu par la société comme un hobby. La pandémie a d'ailleurs bien souligné le statut précaire des artistes.» Lors du confinement en 2020, Elise Gagnebin-de Bons a apprécié passer davantage de temps dans son atelier. «Mais je n'ai pas été plus créative. Alors qu'on entendait des injonctions au renouvellement, à la réinvention du monde de l'art, les artistes que je connais se sont, comme moi, retrouvés plutôt avec la tête vide. Pour ma part, j'ai été surtout touchée de voir les disparités sociales éclater au grand jour.»

Adeptes entre autres d'expositions et de musique, elle est heureuse de la réouverture des espaces de culture. «Je me réjouis de me retrouver dans une salle bondée pour un concert avec de la bière qui se renverse, confie-t-elle en souriant. Mais cette pandémie m'a aussi permis de me calmer, de réaliser que ce n'est pas grave de ne pas être partout tout le temps.» ■

1 + 1 = 11  
David Prêtre/Albedo



L'arrêt de bus  
avait accueilli  
une belle vague de touristes.



# TOUTES ET TOUS À BERNE LE 18 SEPTEMBRE CONTRE AVS 21!

Les syndicats rejettent la hausse de l'âge de la retraite des femmes à 65 ans et réclament une revalorisation des rentes AVS plutôt que le démantèlement du 1<sup>er</sup> pilier sur leur dos

Textes Sylviane Herranz

«**P**as touche à nos rentes! AVS 21: pas question!» L'Union syndicale suisse (USS) et toutes ses fédérations, dont Unia, appellent à manifester massivement le samedi 18 septembre à Berne contre la nouvelle réforme de l'AVS qui fait porter aux femmes tout le fardeau des économies escomptées. En juin dernier, le Conseil national adoptait, à la suite du Conseil des Etats au printemps, le projet AVS 21 qui prévoit une augmentation de l'âge de la retraite féminine de 64 à 65 ans. Pour un salaire moyen, cela signifie une perte de rente de 1200 francs par an. Sans compter la fatigue supplémentaire d'une année de labeur pour celles ayant un emploi, ou la prolongation des difficultés pour les chômeuses et les femmes perdant leur travail à l'orée de la retraite.

## DÉBAT AU PARLEMENT

Le 13 septembre, cinq jours avant la manifestation, débutera la session d'automne du Parlement. Le Conseil des Etats se remettra à l'ouvrage pour examiner les quelques divergences introduites par le National. Des désaccords concernant les compensations proposées pour la génération dite «transitoire», soit les femmes qui arriveront à 64 ans juste après l'introduction de la réforme AVS 21 si elle aboutit. Les deux Chambres du Parlement devront aussi s'entendre sur la hausse du taux de TVA destinée à accroître le financement de l'AVS. Le Conseil fédéral proposait 0,7%, les Etats 0,3% et le National 0,4%. Autre point sur lequel les deux Chambres doivent se mettre d'accord: le transfert à l'AVS, d'ici à 2030, des bénéfices obtenus par la Banque nationale suisse (BNS) grâce aux taux d'intérêts négatifs et de ceux déjà réa- lisés depuis 2015, soit entre 1 et 2 mil-

liards par année. Cet amendement au projet du gouvernement, soutenu par le Parti socialiste, les Verts et l'UDC, a été adopté en juin par la majorité du Conseil national.

Du côté syndical, l'USS avait remis, en mars dernier, un appel aux conseillers aux Etats qui s'apprêtaient à démarrer l'examen de la réforme AVS 21. Cet appel demandait aux élus de faire machine arrière sur la hausse de l'âge de la retraite des femmes et d'augmenter les rentes de ces dernières pour leur garantir une sécurité financière. 314 187 personnes avaient signé le texte en un temps record, démontrant la vaste opposition au démantèlement de l'AVS qui se profile. Une assurance sociale et solidaire qui ne permet pourtant pas à de nombreuses femmes d'avoir une vie décente malgré les années de travail effectuées, pour beaucoup, dans des secteurs à bas revenus. Rappelons que globalement, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> piliers compris, les femmes touchent un tiers de moins de rente que les hommes à la retraite en raison des inégalités salariales, des temps partiels ou encore des interruptions de vie professionnelle pour s'occuper des enfants. De plus, 36% d'entre elles n'ont pas de 2<sup>e</sup> pilier et doivent se contenter de la seule rente AVS.

## «IL FAUT MARQUER LE COUP!»

Le 14 juin, le rejet d'AVS 21 était au cœur des multiples revendications exprimées dans les mobilisations féministes s'étant déroulées partout en Suisse. L'USS appelle aujourd'hui à rassembler les forces et à «marquer le coup, toutes et tous ensemble, devant le Palais fédéral» le 18 septembre, pour exiger du Parlement qu'il améliore la situation des femmes plutôt que de réformer l'AVS sur leur dos. Dans le viseur syndical également, les rentes du 2<sup>e</sup> pilier: «Ce n'est pas seulement avec l'AVS que la Suisse fait fausse route:

les rentes des caisses de pension aussi n'arrêtent pas de baisser, alors que le coût de la vie augmente. Un scandale dans un pays riche comme le nôtre. Ça ne peut pas continuer!» interpelle le tract d'invitation à la manifestation. Si le Parlement accepte, lors de la session qui se termine le 1<sup>er</sup> octobre, la réforme AVS 21, les syndicats et les mouvements féministes s'engageront, comme ils l'ont déjà annoncé, dans le lancement d'un référendum pour s'y opposer. ■

Manifestation du samedi 18 septembre: «Tout le monde à Berne: non à une réforme des retraites sur le dos des femmes!» 13h30, rendez-vous à la Schützenmatte. 15h, rassemblement final et concerts sur la Place fédérale.

Les affiches et les tracts pour la manifestation peuvent être commandés gratuitement sur le site: [rentes-des-femmes.ch/#toutesaberne](https://rentes-des-femmes.ch/#toutesaberne)



Comme ici à Lausanne, le combat contre le relèvement de l'âge de la retraite des femmes à 65 ans figurait en bonne place des nombreuses revendications exprimées le 14 juin dernier lors des mobilisations féministes tenues dans la plupart des villes de Suisse. La lutte se poursuivra le 18 septembre à Berne.

## LA RETRAITE À 66, 67 PUIS 68 ANS, C'EST POUR BIENTÔT...

La mobilisation du 18 septembre à Berne sera le prélude d'une lutte qui devra se poursuivre. Le 16 juillet, les Jeunes libéraux-radicaux déposaient leur initiative fédérale «Pour une prévoyance vieillesse sûre et pérenne – Initiative sur les rentes», munie de 145 000 signatures. Cette initiative prévoit d'adapter automatiquement l'âge de la retraite, par tranches de deux mois, en lien avec l'allongement de l'espérance de vie, par un savant calcul basé sur l'âge de référence de 65 ans. Un âge prévu par AVS 21. Se fondant sur les prévisions démographiques, les auteurs estiment que la retraite à 66 ans sera atteinte en 2032, que celle à 67 ans le sera en 2043 (soit pour les personnes nées en 1976 et ayant 45 ans aujourd'hui) et que les départs à 68 ans seront effectifs en 2056 (cela concernera les jeunes nés en 1988, ayant 33 ans aujourd'hui).

Rejetant toute idée de financement supplémentaire de l'AVS, par exemple avec une augmentation des cotisations sociales qui «renchérisse le coût du travail», selon les explications de Nicolas Jutzet, vice-président des Jeunes libéraux-radicaux suisses qui vient de remettre son mandat, l'initiative vise une réforme de l'AVS «dépolitisée» et ne touchant pas aux rentes. Or, introduire un mécanisme automatique dans l'AVS et travailler plus longtemps reste un choix des plus politiques, avec concrètement une baisse du montant total des rentes versées.

Déposée le 28 mai dernier, l'initiative syndicale pour une 13<sup>e</sup> rente AVS pourrait être soumise au peuple dans les mêmes délais que l'initiative des jeunes du PLR. Elle exige une revalorisation des pensions par un versement mensuel supplémentaire, ce qui représente une hausse de 8,33% de la rente AVS annuelle. ■

# Obligation vaccinale et pressions sur le personnel de la santé

Alors que plusieurs pays européens contraignent les soignants à se faire vacciner, la question n'est pas à l'ordre du jour en Suisse. Mais des incitations indirectes, comme des baisses de salaire, sont mises en place. Le point

Sylviane Herranz

L'état se resserre sur le personnel de la santé, qui n'a pourtant pas failli à la tâche durant les semaines exténuantes vécues à combattre le Covid-19 depuis le début de la pandémie, il y a une année et demie. En Europe, l'Italie a rendu la vaccination obligatoire ce printemps pour les médecins et les soignants au contact avec des patients. La France a suivi, avec la décision d'Emmanuel Macron, mi-juillet, d'instaurer l'obligation vaccinale à l'ensemble du personnel des hôpitaux, cliniques, maisons de retraite et soins à domicile. Les soignants et les non-soignants ont jusqu'au 15 septembre pour se faire vacciner, faute de quoi, a précisé le ministre de la Santé, «ils ne pourront plus travailler et ne seront plus payés». La mesure a suscité une levée de boucliers syndicale et poussé de nombreux soignants dans la rue. Même chose en Grèce, qui a rendu obligatoire le vaccin pour le personnel des établissements de personnes âgées dès le 16 août et dès le 1<sup>er</sup> septembre pour l'ensemble des soignants,

avec là encore des mises à l'arrêt sans solde ou des risques de licenciement. L'Angleterre a, elle aussi, décidé d'imposer le vaccin dans les maisons de repos.

Qu'en est-il en Suisse? Si le Conseil fédéral n'a pas décidé de rendre la vaccination obligatoire dans les soins lors de sa séance du 11 août, les pressions pour qu'elle s'y généralise sont à l'œuvre. L'hôpital du Jura a annoncé qu'il ne paierait que 80% du salaire aux non-vaccinés en cas de quarantaine. Le Gouvernement neuchâtelois s'est dit favorable à une telle amputation pour tout le personnel soignant, et éventuellement pour les employés de l'Etat. Il recommande également aux établissements de santé de procéder à des tests chaque semaine pour les personnes non vaccinées. Une position défendue depuis par le Conseil fédéral, qui enjoint les cantons à rendre de tels contrôles obligatoires. Ce qu'a fait Genève le 5 août, en imposant des dépistages réguliers pour les non-vaccinés dans les hôpitaux, EMS, soins à domicile, institutions pour personnes handicapées et foyers de jour pour personnes âgées. Avec, à l'appui, en plus des risques en matière de contrat

de travail, une menace de sanction pénale frappant le personnel récalcitrant.

## ASSOCIATIONS DE LA SANTÉ CONTRE L'OBLIGATION

Plusieurs syndicats ont réaffirmé durant l'été leur opposition à toute obligation vaccinale, de même qu'aux mesures salariales et aux pressions indirectes pour inciter au vaccin. Samuel Burri, responsable national du secteur des soins à Unia, rappelle que les organisations syndicales de la santé, dont Unia et le SSP, l'Association suisse des infirmières, ainsi que les faitières patronales des hôpitaux et des EMS, avaient clairement pris position, en décembre 2020, contre la vaccination obligatoire du personnel de santé. Une détermination commune défendue auprès du Conseil fédéral. Un changement d'optique pourrait-il survenir? «Non, il n'y a pas de risque, mais il est possible que certains employeurs fassent un peu pression pour que les employés se vaccinent. A Unia, nous pensons que ce personnel devrait être vacciné, mais on ne doit pas le contraindre. Et on ne peut pas accepter des baisses de salaire

ou des pressions telles que les menaces de sanction pénale du conseiller d'Etat Poggia à Genève pour le forcer à se vacciner. Ce qui est nécessaire, c'est une bonne campagne d'information pour convaincre les gens à le faire.»

Outre dans le Jura et à Neuchâtel, y a-t-il d'autres velléités d'introduire des diminutions salariales? «Je ne connais pas d'autres cantons où cela se préparerait. Il y a une différence de discours entre la Suisse romande, influencée par la politique française, et la Suisse alémanique où la discussion n'est pas vraiment à l'ordre du jour. Les employeurs ont peut-être aussi peur de perdre leur personnel», indique le syndicaliste, rappelant qu'en Allemagne, Angela Merkel est opposée à l'obligation vaccinale. Samuel Burri estime par ailleurs que l'imposition de tests n'est pas discriminatoire. «C'est la conséquence correcte de la non-obligation du vaccin. Dans les EMS, les soins à domicile, il y a beaucoup de personnes vulnérables, et nombre d'entre elles ne peuvent pas se faire vacciner pour différentes raisons. C'est pour cela que nous recommandons la vaccination.» ■



UNIA

Unia Transjurane  
transjurane.unia.ch

Le Syndicat.

**Assemblée régionale  
des délégué-e-s de Transjurane****Judi 23 septembre 2021 à 19h**  
**Restaurant de la Gare à Moutier****CONVOCATION**

Tous les délégué-e-s régionaux, le Comité régional ainsi que tout le personnel de la région Transjurane sont cordialement invité-e-s à participer à l'assemblée régionale.

**Ordre du jour**

1. Bienvenue et communications de la région  
Dominique Gassmann
2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée des délégué-e-s 2020
3. Rapport d'activités 2020  
Dominique Gassmann, les responsables de secteur et les représentants des Groupes d'intérêt
4. Comptes 2020 et budget 2021  
Michele De Bonis
5. Elections statutaires  
Comité régional  
Dominique Gassmann, Rébecca Lena
6. Sujet de la soirée «**Réforme des retraites: enjeux actuels**»

En nous réjouissant de vous retrouver lors de cette rencontre militante, nous vous adressons nos salutations solidaires,

|                    |                                  |
|--------------------|----------------------------------|
| Dominique Gassmann | Rébecca Lena                     |
| Président          | Secrétaire régionale Transjurane |

**AVIS À NOS LECTRICES  
ET LECTEURS !**

Conformément à notre plan de parution, durant la période estivale *L'Événement syndical* paraît une semaine sur deux. Nous vous donnons rendez-vous le 1<sup>er</sup> septembre.

La rédaction

**L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL**

Place de la Riponne 4  
1005 Lausanne  
Tél. 021 321 14 60  
Fax 021 321 14 64  
redaction@evenement.ch  
www.evenement.ch

ÉDITEUR *L'Événement syndical*  
Syndicat Unia

PRÉSIDENT *Yves Defferrard*

RÉDACTRICE EN CHEF *Sylviane Herranz*

RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE  
*Sonya Mermoud*

ADMINISTRATEUR *Nicolas Jacot*

**JOURNALISTES**

*Sylviane Herranz, Sonya Mermoud,  
Aline Andrey, Manon Todesco, Jérôme  
Béguin*

**COLLABORATEURS RÉGULIERS**

*Evelyne Brun, Vincent Di Silvestro  
Christophe Gallaz, Ambroise Héritier,  
David Prêtre, Jean-Claude Rennwald*

**PHOTOGRAPHES**

*Thierry Porchet,  
Olivier Vogelsang*

**ABONNEMENTS** 39 éditions par an  
Abonnement annuel Fr. 60.-  
Abonnement de soutien Fr. 100.-  
forum@evenement.ch  
Publicité pub@evenement.ch

**CONCEPTION & MISE EN PAGES**

*Atoll "îlots graphiques"  
Catherine Gavin*

**IMPRESSION**

*Pressor SA, Delémont  
Tirage contrôlé 56 442 exemplaires*

**Besoin de faire le point et  
de définir vos objectifs?****Le bilan de compétences  
peut vous aider !**

L'approche tient compte des expériences que vous avez acquises dans tous les domaines (travail, formation, famille, engagement bénévole).

Chacun d'entre nous a besoin, à un moment donné, de faire le point sur son propre parcours et ses souhaits pour l'avenir. Le bilan de compétences est une démarche qui va vous permettre de savoir où vous en êtes professionnellement et personnellement.

Il est un révélateur des potentiels. Il s'applique à toutes et à tous, quel que soit l'âge, le statut ou le niveau d'études.

**Une séance d'information est proposée avant le cours (participation indispensable).**

**UNIA région Valais****Judi, 2 septembre 2021 à 19h00**

Secrétariat Unia, Place du midi 21, 1950 Sion  
Informations et inscription:  
niluefer.demir@unia.ch, T 076 321 06 10

Attention: nombre de places limitées

**UNIA région Transjurane****Mardi, 5 octobre 2021 à 18h30**

Secrétariat Unia, Rue des Moulins 19, 2800 Delémont

Informations et inscription:  
transjurane@unia.ch, T 0848 421 600  
Claudia Catellani, T 079 101 33 29  
Michele De Bonis, T 079 297 38 80

Attention : nombre de places limitées



UNIA



Œuvre suisse d'entraide ouvrière **OSEO**  
**OSEO NEUCHÂTEL**  
Schweizerisches Arbeiterhilfswerk **SAH**  
Soccorso operaio svizzero **SOS**

OSEO Neuchâtel met au concours le poste de

**Directeur-trice  
à 80-100%**

**Mission/** A la tête d'une équipe d'une dizaine de collaborateurs-trices, vous assurerez le bon fonctionnement et la gestion financière de la structure. Vous serez en charge de la communication et du lien avec les autorités et les partenaires de l'OSEO NE.

**Profil/** Titulaire d'une formation supérieure dans le domaine social ou technique ou d'un diplôme jugé équivalent, au bénéfice d'une expérience confirmée dans le domaine de l'insertion sociale et professionnelle, vous témoignez d'une fibre sociale et êtes doté d'un fort esprit d'initiative et d'une aptitude à la négociation et à la communication.

**Délai de postulation:** 1er septembre 2021, adressée à comite.oseo.neuchatel@gmail.com

**Consultation de l'offre détaillée sur [www.OSEO-ne.ch](http://www.OSEO-ne.ch)**

**SIMPLEMENT!  
MIEUX**

Cours de lecture,  
d'écriture, de calcul  
pour adultes parlant français

0800 47 47 47  
[www.lire-et-ecrire.ch](http://www.lire-et-ecrire.ch)

**NON À LA SUP-  
PRESSION  
DU DROIT  
DE TIMBRE****SIGNEZ LE  
RÉFÉRENDUM  
SUR****ARNAQUE-NON.CH**



# LA FINANCE SUISSE, UN LEVIER POUR AGIR CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE?

Début août, une semaine avant le 6<sup>e</sup> rapport du GIEC, les militants écologistes suisses ont mis un coup de projecteur sur la responsabilité de la finance dans la catastrophe en cours



Vendredi 6 août, environ 1500 personnes ont manifesté à Berne pour demander à la place financière suisse de cesser ses investissements dans les énergies fossiles.

Aline Andrey  
Photos Olivier Vogelsang

Le dernier rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) «doit sonner le glas du charbon et des énergies fossiles, avant qu'ils ne détruisent la planète». Ce ne sont pas les activistes du climat qui le disent, mais le secrétaire général des Nations Unies, António Guterres. Une semaine avant, environ 200 militants bloquaient l'entrée de Credit Suisse et d'UBS à Zurich dans le cadre d'un camp climat du 30 juillet au 5 août, avec en point d'orgue un rassemblement à Berne le 6 août et une flashmob devant la Banque nationale suisse (BNS). A l'origine: le mouvement Debout pour le changement (Rise up for change) qui réunit notamment la Grève du climat, Extinction Rebellion, le Collectif Justice Climatique et BreakFree. Soutenue par l'Alliance climatique, ainsi que Public Eye, Greenpeace, Multiwatch, des collectifs féministes, le Parti socialiste et les Verts, l'alliance a pointé du doigt la responsabilité de la finance suisse. Ses revendications: la transparence immédiate des flux financiers; l'arrêt des investissements, de prêts et de services d'assurances pour les entreprises actives dans les énergies fossiles (charbon, pétrole, gaz); l'utilisation des bénéfices de la BNS pour une transition juste socialement et écologiquement; et la réglementation de la place financière par les autorités fédérales et la BNS, afin d'amener les banques privées à désinvestir, conformément aux engagements pris concernant les flux financiers lors de l'Accord de Paris. «Ce n'est que du bon sens, mais ni Credit Suisse, ni UBS, ni la BNS n'ont daigné nous répondre», regrette Guillaume Durin, porte-parole de Debout pour le changement et chercheur en sciences politiques. Pendant l'action de désobéissance civile pacifiste, 83 activistes ont été arrêtés.

## GREENWASHING

Alors que la finance suisse génère vingt fois les émissions intérieures de la Suisse, ménages et industries comprises, elle se cache derrière ses investissements verts. Du *greenwashing*, dénonce de nombreuses ONG, dont Greenpeace qui a déposé plainte (toujours en cours) l'année passée contre la BNS, la FINMA et la Commission de haute surveillance de la prévoyance professionnelle pour inaction face au réchauffement climatique.

«La BNS a notamment doublé depuis 2015 ses investissements dans Duke Energy, championne américaine de la production d'électricité par la combustion du charbon, tout en annonçant cesser ses investissements dans les mines de charbon. C'est incohérent!

affirme Guillaume Durin. Elle devrait pourtant avoir un rôle d'exemplarité et pourrait imposer des règles aux institutions privées – notamment en conditionnant ses crédits à des critères écologiques et sociaux. Il faut changer le logiciel de ceux qui sont à la tête de ces banques pour qui le marché a toujours raison. La FINMA doit être plus active également dans la régulation de la place financière suisse.» Ce printemps, les ONG Pain pour le prochain et Action de Carême ont remis une pétition munie de quelque 14 000 signatures pour appeler la BNS à se défaire de ses investissements fossiles. Car celle-ci détient des actions dans 148 compagnies actives dans le domaine des énergies fossiles, dont certaines exploitent aussi du charbon. Comme l'indique l'Office fédéral de l'environnement dans un rapport, déjà en 2017, les flux financiers de la Suisse favorisent un réchauffement global de 4 à 6 °C au lieu du 1,5 °C recommandé par l'Accord de Paris. On peut y lire: «Pour ce qui est de la prise en considération des risques climatiques, la place financière suisse fait figure de retardataire au niveau international (...). Vu la part du secteur financier dans le produit intérieur brut (12,9%) et le rôle de la place financière suisse au niveau mondial, il y a là un retard à combler.»

## RESPONSABILITÉ POLITIQUE

Fin 2019, la BNS détenait près de six milliards de dollars en actions dans des entreprises qui produisent des énergies fossiles. L'institution finance de ce fait le rejet de 43 millions de tonnes d'équivalent dioxyde de carbone par an, soit un volume presque aussi important que les émissions intérieures de la Suisse. Sa stratégie d'investissement ne respecte pas l'Accord de Paris sur le climat. Or, la BNS, au contraire de la banque centrale européenne, déclare ne pas être liée par cet accord, puisque c'est la Confédération qui l'a signé. Pour Charles Wyplosz, professeur à la HEID à Genève, cocréateur de l'observatoire de la BNS, le changement climatique n'est en effet pas l'affaire des banques centrales, mais des politiques. «C'est au gouvernement de légiférer sur les placements de la BNS. Le rôle de cette dernière est d'investir là où c'est le plus rentable. Tant que les énergies fossiles le seront, elle continuera à investir. C'est seulement en augmentant la taxe carbone que les sociétés pétrolières, de gaz et de charbon deviendront moins profitables. Si on force la BNS, Credit Suisse ou UBS à arrêter leurs investissements, d'autres les remplaceront.» Pour lui, les militants du climat se trompent donc de stratégie.

Se fondant sur une étude récente de l'Université d'Oxford, Guillaume Durin

précise, quant à lui: «Dans un contexte de pression grandissante sur le secteur et d'alternatives renouvelables de plus en plus crédibles, les coûts de financement liés à l'extraction du charbon ont augmenté de 58% durant la dernière décennie et de 38% pour ce qui est des centrales thermiques au charbon. Preuve que l'augmentation de la perception des risques et la réduction du nombre d'acteurs susceptibles de financer des entreprises et des projets liés aux énergies fossiles contribuent à une transformation globale de notre économie.»

Sur la plus grande redistribution des milliards de la BNS, Charles Wyplosz rejoint les écologistes: «Elle détient aujourd'hui un portefeuille de plus de 100% du PIB. Elle a beaucoup trop d'argent, alors que son rôle est d'assurer la stabilité des prix et des taux de change. De surcroît, cet argent est celui du peuple suisse. La BNS a laissé grossir son matelas destiné à distribuer des montants réguliers aux cantons et à la Confédération. Or, depuis une bonne dizaine d'années, elle aurait pu redistribuer une vingtaine de milliards par an sans risque. Avec 6 milliards seulement ces deux dernières années, on est loin du compte. Pourtant le Département des finances continue d'accepter les propositions de la BNS. L'un et l'autre sont coupables de la mauvaise application de la loi.»

## OPACITÉ DE LA BNS

L'opacité du portefeuille de la BNS n'est pas acceptable non plus, selon l'économiste. En mai 2020, le Conseil fédéral, en guise de réponse à une interpellation sur le manque de transparence de la BNS, affirmait que la banque ne fournissait pas d'indication concernant ses différents placements et ses débiteurs pour éviter la spéculation des acteurs du marché. «Cet argument est erroné, rétorque Charles Wyplosz. Les investissements de la BNS sont petits en comparaison avec des banques comme BlackRock ou JP Morgan et ne peuvent donc avoir aucun effet dans le monde des investissements globaux. Au contraire, ses placements devraient être accessibles à tous minute par minute.» Guillaume Durin souligne: «C'est parce que les Etats-Unis, le Canada et la Grande-Bretagne obligent à la transparence que nous connaissons 70% des investissements de la BNS. Alors pourquoi cacher les autres 30%? Par ailleurs, selon son mandat, elle n'a pas le droit d'investir dans des entreprises "qui causent de manière systématique de graves dommages environnementaux". Le respecte-t-elle quand elle investit dans Exxon, Duke ou Shell? Qui contrôle la BNS? Cela devrait être ses actionnaires les cantons ainsi que le Parlement, mais il semble qu'il

n'en soit rien. Une chose est sûre, la banque publique devrait utiliser ses réserves pour une réelle transformation écologique et sociale, en soutenant notamment les travailleuses et

les travailleurs qui seront obligés de se reconverter et n'ont absolument pas à payer la note.» ■

## POING LEVÉ

# SORTIR DES ÉNERGIES FOSSILES... MAINTENANT!

Par Aline Andrey

Entre autres géants des énergies fossiles, Exxonmobil, Chevron, Total, Shell, Duke Energy ou encore Enbridge pèsent lourd dans le dérèglement climatique et dans les violations des droits humains. Et pourtant, ils sont financés à coup de milliards par les banques ainsi que par les Etats qui subventionnent encore largement le système extractiviste dont les méthodes sont pourtant de plus en plus dangereuses et polluantes (*fracking*, sables bitumineux). Malgré l'Accord de Paris qui souligne l'importance d'une finance verte et malgré des rapports de plus en plus alarmants du Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), les gouvernements procrastinent. Or, notre maison brûle déjà. Preuve en est cet été: inondations meurtrières en Allemagne et en Belgique, en Inde, au Japon et en Chine; famine à Madagascar; fonte accélérée de la calotte glaciaire au Groenland; records de chaleur frisant les 50 °C au Canada, en Syrie, aux Etats-Unis, au Maroc; canicule et sécheresse générant des incendies monstrueux en Grèce, en Italie, en Turquie, en Algérie...

L'extraction du pétrole, du charbon et du gaz s'accompagne de violations non seulement environnementales mais aussi humaines. Les populations les plus pauvres en paient déjà le prix, comme l'explique Debout pour le changement se fondant sur de nombreux rapports\*. Au Mozambique, l'exploitation du champ gazier de Cabo Delgado par Total a généré l'expulsion de centaines de milliers de personnes, le pillage des finances publiques mozambicaines via un prêt illégal co-organisé par Credit Suisse, avec une insurrection islamique en toile de fond. En Equateur, Chevron/Texaco refuse depuis vingt ans de dédommager des communautés touchées par la pollution générée par l'exploitation du pétrole, malgré le verdict de la justice équatorienne qui l'a condamné à verser 9,5 milliards de dollars pour la dépollution des sites. Or, les parts de la BNS dans cette multinationale ont augmenté ces dernières années.

Le sixième rapport du GIEC a réuni 234 experts issus de 66 pays qui ont pris en compte 14 000 publications. Il a été relu et validé par 195 Etats. Le constat est glaçant: le réchauffement est plus rapide que prévu. La limite de 1,5 degré de réchauffement depuis l'ère préindustrielle à ne pas dépasser pourrait être atteinte en 2030 déjà. Au-delà, les dérèglements pourraient être irréversibles. Les gouvernements doivent par conséquent prendre des mesures encore plus fortes que ne le prévoit l'Accord de Paris, alors qu'ils ne le respectent déjà pas. Si les grévistes du climat n'ont de cesse de rappeler l'urgence d'atteindre un bilan carbone neutre en 2030, le Conseil fédéral continue de penser qu'il a le temps d'agir. Quelques jours après le coup de semonce du GIEC, il ose affirmer dans son contre-projet à l'initiative sur les glaciers que l'interdiction des énergies fossiles d'ici à 2050 va trop loin. Une posture choquante qui appelle une question généralement posée au futur: que dire à nos enfants? ■

\* fr.riseupforchange.ch/ch-finanplatz



# VIVRE LA NATURE, PLUTÔT QUE LA PENSER

Geoffroy Delorme a vécu sept ans avec les chevreuils dans une forêt de Normandie. Il raconte son immersion dans «L'homme-chevreuil», un récit de transformation au contact de la vie sauvage

Propos recueillis par Samuel Socquet

Geoffroy Delorme est *L'homme-chevreuil*, titre de son livre paru aux éditions Les Arènes. A la fois ode à la forêt et récit des amitiés profondes que l'auteur tisse avec des chevreuils. Une aventure hyper-locale, à 2,5 kilomètres de la maison familiale, en Normandie. Son «territoire»? Quelques hectares au cœur de la forêt domaniale de Louviers. Il y trouve «nourriture et protection», mais surtout des amis non humains. Les chevreuils «sont ma vraie famille» et «m'ont montré comment changer mon état d'esprit», écrit-il. Son épopée sylvestre permet à Geoffroy Delorme d'échapper au mal-être qu'il éprouve avec les humains. Dès l'âge de 10 ans, il se rend en cachette, la nuit, dans la forêt toute proche. A 19 ans, il y part pour une immersion de quinze jours, mais quand il croise «les grands yeux noirs et brillants» d'un chevreuil qu'il nommera «Daguet», l'auteur «sent l'appel de la forêt». Son immersion durera sept années – dont une en autonomie complète. Geoffroy Delorme voit «sa» forêt se transformer, au point qu'il finit par la quitter faute d'y trouver de quoi se nourrir. Son livre, qui cartonne en li-

brairie – des milliers d'exemplaires ont été vendus depuis sa sortie en février – est aussi un plaidoyer pour sauvegarder nos forêts. Rencontre.

## QUESTIONS RÉPONSES

**Votre livre sort quelques mois après *L'Europe réensauvagée*, de Gilbert Cochet et Béatrice Kremer-Cochet qui appellent de leurs vœux un «nouveau monde» où l'humain est invité à se retirer de la nature. Que vous inspire ce rêve d'une nature-sanctuaire à contempler «comme un beau film»?**  
C'est tout le problème de cette écologie que j'appelle environnementale: l'humain se croit à l'extérieur de cette nature et ne se considère pas comme un maillon de la chaîne. On a industrialisé la vie et, aujourd'hui, on voit l'humain comme l'ennemi. Mais c'est l'économie qu'on a créée qui détruit la nature! Quand on vit dans le monde sauvage comme je l'ai fait, on voit bien que c'est notre civilisation qui est l'ennemie mortelle de la nature. L'humain, lui, fait partie intégrante de la nature. Les animaux m'acceptaient sur leur territoire,



Geoffroy Delorme, dans les fougères de la forêt de pins où il a partagé la vie des chevreuils.

comme ils y acceptent les autres espèces – un cerf ne chasse pas les chevreuils ni les sangliers de son territoire. Les conflits n'ont lieu qu'au sein d'une même espèce.

**Le conflit, vous l'avez vécu en famille.**  
J'ai coupé les ponts avec mes parents et, avec mes sœurs, les relations sont très distantes. J'ai grandi dans une bulle familiale, peut-être par hyperprotection. Je ne leur en veux pas, mais on m'a un peu volé mon enfance. C'était comme un confinement qui aurait duré treize ans: j'étudiais par correspondance, je n'avais pas droit aux copains ni aux sorties, on ne partait jamais en vacances... C'est très difficile à vivre quand vous en ressortez. Mais on avait une grande bibliothèque et mon père était fan de bo-

tanique. Dans ces livres, j'ai appris à reconnaître la quarantaine de plantes dont je me suis nourri en forêt.

**En fait, vous vous prépariez depuis tout petit?**

Non! J'aimais juste la nature, la compagnie des animaux sauvages. Jamais je n'aurais pensé vivre un truc pareil! Moi, je voulais juste me découvrir. Je suis arrivé en conquérant, mais la nature vous donne des coups de massue. J'étais arachnophobe. J'avais les jambes criblées de morsures d'épeires, mais on finit par s'habituer. Quand j'ai arrêté de lutter, ça a été un grand soulagement de laisser faire.

**Qu'est-ce qui a changé?**

Le corps s'adapte et la conscience est obligée de s'aligner pour sur-

vivre dans cet environnement hostile. Mais attention, si les forêts normandes sont humides, la température moyenne y est quand même de 10 °C à 15 °C. Je ne suis ni Mike Horn ni Sarah Marquis! J'entendais l'église du village, je pouvais trouver de l'eau au robinet du cimetière... Malgré tout, la forêt est un environnement hostile. C'est un peu comme les skippers qui partent en mer: on aime l'élément, mais il est éprouvant. Quand on est dans une forme de détresse morale, on se fiche du confort. Ce qui compte, c'est l'amitié. Seule la présence d'un animal pouvait réchauffer mon cœur. L'amitié des chevreuils est difficile à expliquer. Leur caractère est entre celui du chien, pour la recherche de câlins, et celui du chat, pour l'indépendance.



Chévi et Fougère, deux des compagnons de l'auteur.



Ambiance nocturne.

**Puis, votre cœur a été touché par une humaine...**

Oui, quand je l'ai rencontrée vers la fin de mon aventure, elle me trouvait livide, transparent. Elle m'a récupéré à la petite cuillère, j'avais perdu dix kilos. A la même période, c'était vers 2009, les chevreuils se sont mis à me ramener sur les chemins humains, les routes, comme pour me dire: «Ta vie est ailleurs.» Bon, c'est une interprétation, hein, je ne sais pas si eux pensaient ça. En tout cas, ça a confirmé les doutes que j'avais à ce moment-là. Eux fondaient des familles, moi j'étais comme un con, tout seul, comme un ado attardé. L'homme fait partie de la nature, mais il n'est pas fait pour vivre seul dans une forêt. Ma compagne m'a montré que le partage et l'amitié existaient aussi chez les humains. ■

## Du cinéma pour un futur durable

Le 16<sup>e</sup> Festival du film vert propose partout en Suisse romande, en France voisine ainsi qu'à Lugano pléthore de documentaires sur des questions écologiques. Essentiel



Aline Andrey

Depuis seize ans déjà, le Festival du film vert a pour objectif de sensibiliser le grand public aux questions de développement durable sous différents angles. Comme chaque année, l'Association du même nom met à l'honneur des documentaires traitant de l'environnement au travers de thèmes tels que la surconsommation, l'industrie alimentaire, mais aussi la beauté de la nature et les initiatives citoyennes pour la sauver, au niveau local comme international. Cette année, elle met l'accent «sur la remarquable mobilisation des jeunes face aux défis climatiques». Une cinquantaine de villes de Suisse romande, de France, ainsi que Lugano projeteront autant de films. La journée d'ouverture aura lieu à An-

necy avec plusieurs séances en présence des réalisateurs et la remise du Prix Tournesol du documentaire vert. Un film sera à l'affiche dans toutes les régions (dans des cinémas et autres lieux socioculturels): *Génération Greta*, de Johan Boulanger et Simon Kessler (France, 2020). Celui-ci propose les portraits de neuf jeunes femmes de nationalités et d'âges différents (12 à 24 ans) qui portent un même combat universel, celui de «sensibiliser le monde à l'urgence climatique, de lutter contre l'inaction des politiques et de promouvoir un changement de société radical où la nature et la justice sociale sont remises au centre des préoccupations». *Plus chauds que le climat*, du réalisateur Bastien Bösigger (Suisse, 2020), suit quant à lui quatre jeunes dans le cadre des manifestations de la Grève du climat à Bienne.

LUTTES ET ALTERNATIVES

Entre autres enquêtes, citons *Fast Fashion* (France, 2021), du réalisateur Gilles Bovon, qui dénonce les dessous de la mode à bas prix; *Pomme de discorde* (Suisse, 2020), de Daniel Küenzi, qui s'immerge dans le scandale de ces fruits importés du Chili sur des terres arrosées par les pesticides de Syngenta pourtant interdits dans l'Union européenne; ou encore *A contresens. Voiture électrique: la grande intoxication* (Suisse, 2020), de Jérôme Piguet. Des documentaires montrent aussi la formidable créativité humaine pour changer le monde. *Ni les femmes ni la terre*, des réalisatrices Marine Allard, Lucie Assemat et Coline Dhaussy (France, 2018), nous fait voyager en Argentine et en Bolivie dans une perspective écoféministe. *Le temps des arbres*, de la réalisatrice

Marie-France Barrier (France, 2019), propose d'aller à la rencontre de forestiers, de paysans, de vignerons, d'instituteurs et de médecins qui ont mis la forêt au cœur de leurs pratiques. Tandis que le journaliste Benoît Bringer, dans *Food for change* (France, 2019), s'immerge dans de nouveaux modèles alimentaires respectueux de la nature. Dans cette odyssée du Film vert, les animaux ont aussi leur place: souris des moissons, ours, lucioles, loup ou encore panthère des neiges. Quand la nature dévoile toute sa magie. ■

Le programme du Festival du film vert et tous les lieux sur: [festivaldufilmvert.ch](http://festivaldufilmvert.ch)



# L'ANTISYNDICALISME TURC À L'OIT

La liberté d'association n'est pas assez protégée en Turquie, selon une fédération syndicale mondiale qui dépose plainte à l'Organisation internationale du travail (OIT). Un cas qui rappelle la situation en Suisse

Textes Christophe Koessler

En Turquie, de nombreuses entreprises empêchent la création de syndicats en leur sein en licenciant systématiquement les employés et les employées militants. Cette pratique courante dans ce pays est sous les feux de l'Union internationale des travailleurs de l'alimentation, de l'agriculture, de l'hôtellerie-restauration et du tabac (UITA) qui a déposé une plainte le 12 juillet devant l'Organisation internationale du travail (OIT), à Genève. «Selon la législation turque, les employeurs peuvent choisir de verser une indemnité majorée à un travailleur ou une travailleuse, licenciés illégalement pour raison syndicale, plutôt que de se conformer au jugement d'un tribunal ordonnant sa réintégration», explique l'UITA. Une situation semblable à celle prévalant encore actuellement en Suisse, malgré le fait que l'OIT ait rappelé le Conseil fédéral à l'ordre à plusieurs reprises à la suite d'une autre plainte de l'Union syndicale suisse déposée en 2003 (lire ci-contre). Ces méthodes contreviennent en effet aux conventions N°s 87 et 98 protégeant les droits des travailleurs à organiser librement des syndicats et à négocier collectivement. L'entreprise a l'obligation de réintégrer les militants s'ils sont licenciés pour des motifs antisyndicaux, et pas seulement à leur verser une indemnité. En Turquie, pourtant signataire des deux traités, de nombreuses entreprises utilisent les lacunes du droit pour étouffer toute velléité de défense des droits des travailleurs et des travailleuses par la création de syndicats dans les entreprises.

## PRATIQUE GÉNÉRALISÉE

«Malheureusement, cette recette antisyndicale est la norme dans ce pays. La compensation que les patrons paient pour licencier représente une somme minimale pour la plupart des entreprises, qui passe facilement dans les pertes et profits», précise Sarah Meyer, responsable du dossier à l'UITA. En Turquie, si la réintégration de militants licenciés injustement est prévue par la loi, cette dernière permet aussi à l'entreprise de couper à cette obligation en payant quelques mois de salaires d'indemnités. La fédération syndicale internationale donne l'exemple de plusieurs sociétés qui utilisent systématiquement cette stratégie. A commencer par Cargill. A plusieurs reprises depuis 2015, la firme étasunienne a montré qu'elle ne voulait tolérer aucune activité syndicale en son sein en Turquie. Ce qui constitue une violation des législations locales. En 2015 et en 2018, la Cour suprême avait déjà prouvé que sept employés avaient été licenciés en raison de leur activité syndicale et avait ordonné leur réintégration, indique l'UITA. Peine perdue. Puis, le 17 avril 2018, quatorze autres travailleurs de la production de l'usine de fécule de Bursa-Orhangazi ont été licenciés à leur tour alors qu'ils tentaient de former un syndicat et que les procédures légales avaient été respectées par l'organisation de défense des employés Tekgıda-İş, affiliée à l'UITA.

## LICENCIER POUR DISSUADER

Aujourd'hui, les anciens salariés continuent à lutter pour leur réintégration: «Une semaine après que Tekgıda-İş a demandé au Ministère du travail d'être



La victoire appartient à ceux qui luttent. Les travailleurs licenciés par la multinationale Cargill, alors qu'ils tentaient de former un syndicat, continuent d'exiger leur réintégration. Ici, une partie des ouvriers injustement mis à la porte le 17 avril 2018, lors d'une action menée l'année suivante.

reconnue comme l'organisation représentative de négociations collectives à l'usine, mon chef de service nous a dit, à moi et à d'autres collègues, que nous avions dressé un syndicat entre les travailleurs et leur employeur», témoigne Faik Kutlu, ex-employé victime de ces licenciements. Même histoire au sein du groupe singapourien Olam, autre entreprise incontournable dans le domaine de la production d'aliments et de l'agrobusiness. Peu après avoir commencé à s'organiser à l'aide du même syndicat Tekgıda-İş pour réclamer davantage de sécurité de l'emploi et de bénéfices sociaux, neuf employés ont été renvoyés en février 2018 de l'usine d'Olam à Giresun. Une mesure dissuasive vis-à-vis de tous les autres travailleurs du groupe: «Le manager de Olam Turquie, Hakan Karakas, a organisé des réunions avec les employés et les a menacés en disant:

«Je vais licencier tous les membres des syndicats.» Et il a tenu parole, début mars 2019, la direction licenciait encore six militants de la fabrique d'Olam Koccali et deux autres à celle de Giresun. En 2020, le syndicat a réussi à obtenir gain de cause devant la justice pour neuf de ces employés, mais là encore, la firme a refusé de les réintégrer. Enfin, le groupe Döhler a fait encore plus fort, selon l'UITA: non contente de renvoyer 32 salariés dans des conditions similaires, l'entreprise allemande fait pression sur ses employés pour qu'ils démissionnent du syndicat et elle a transféré quarante récalcitrants

à un sous-traitant pour éviter d'avoir affaire à eux. Pour l'UITA, seule une forte réaction de l'OIT pourrait forcer la Turquie à faire respecter le droit international du travail en son sein. «Les déficiences de la loi et des pratiques turques créent un climat d'impunité qui incite les employeurs à commettre des violations des droits syndicaux essentiels», conclut la plainte. Une première réaction du Comité de la liberté syndicale de l'OIT est attendue pour octobre. ■

Article paru dans *Le Courrier* du 23 juillet 2021.



Les ouvriers de Cargill n'abandonnent pas. La Cour suprême leur a donné raison à deux reprises.



En mars dernier, les salariés de l'entreprise alimentaire Döhler ont protesté devant le siège social en Turquie.

## LA SUISSE SUR UNE LISTE NOIRE DE L'OIT

Si l'obligation de réintégration à la suite d'un licenciement antisyndical existe en Turquie (mais n'est pas appliquée), elle est absente de la législation helvétique. Dans la pratique, un patron qui renvoie en Suisse son employé parce qu'il exerce ses droits s'en sort en moyenne avec le paiement d'une indemnité de trois mois de salaire (qui peut aller jusqu'à six mois maximum selon la loi). C'est insuffisant pour dissuader des licenciements antisyndicaux, a tranché l'OIT. Aussi, consécutivement à une plainte de l'Union syndicale suisse (USS) à l'OIT en 2003, l'institution tripartite a rappelé plusieurs fois le Conseil fédéral à ses devoirs. Sans succès. En 2019, l'OIT a donc placé la Suisse sur une liste noire de quarante pays violant de manière particulièrement flagrante les normes de protection des travailleuses et des travailleurs. Mis sous pression, le Conseil fédéral a convoqué une médiation entre syndicats et patronat pour qu'ils s'entendent d'ici à juin 2020, mais rien de concret n'a abouti. L'USS, qui a documenté de nombreux cas, déplore que le patronat suisse continue à licencier pour ne pas avoir à répondre aux revendications syndicales. Le Conseil fédéral avait un moment envisagé de faire passer l'indemnité maximale à douze mois de salaire, puis y a renoncé. Dix-huit ans après la plainte de l'USS à l'OIT, les lignes n'ont pas fondamentalement bougé. Faudra-t-il un an de plus? Le Conseil fédéral s'est engagé à proposer une solution au plus tard en 2022. «Les plaintes à l'OIT font partie d'une stratégie politique de long terme», commente Sarah Meyer, de l'UITA. ■

# Retour forcé au travail, en plein confinement

Au Bangladesh, les ouvrières et les ouvriers des 4500 ateliers de confection à l'arrêt ont été rappelés début août, provoquant un vent de panique chez ceux qui étaient rentrés chez eux en raison des restrictions sanitaires

Sylviane Herranz

Les ouvrières et les ouvriers du textile sont une nouvelle fois sacrifiés pour les besoins des grandes chaînes de l'habillement. Face à une violente et meurtrière recrudescence de la pandémie de Covid-19 au Bangladesh, le gouvernement avait décrété un nouveau confinement qui devait durer du 23 juillet au 5 août, avec la fermeture des usines, des bureaux, des magasins et l'arrêt des moyens de transport. Or, le 30 juillet, il autorisait la réouverture, deux jours plus tard, des 4500 ateliers de confection approvisionnant les principales marques internationales «pour répondre aux pressions incessantes des fabricants et des exportateurs», indique la fédération syndicale mondiale Industriall Global Union, dans un communiqué. Elle y dénonce le «calvaire des travailleurs de l'ha-

billement», forcés de retourner au travail dans des conditions inacceptables et dangereuses. «Cette annonce soudaine a semé la panique parmi les travailleurs dont la plupart avaient quitté Dacca (la capitale, *ndlr*) et étaient rentrés dans leurs villes et villages pour le congé de l'Aïd et y passer le confinement qui suivait», relate Industriall. Alors que les services de transport n'ont repris que le 31 août au soir, c'est par des moyens de fortune et sans aucune protection face au virus que les travailleurs du textile, craignant de perdre leur emploi, sont retournés sur leur lieu de travail, à bord de ferries bondés ou de camions surchargés. L'arrêt de la production et les annulations de commandes l'année dernière en raison de la pandémie avaient déjà lourdement frappé les quelque quatre millions de personnes employées dans l'industrie textile de ce pays, deuxième exportateur après la Chine.

## CONSIGNES STRICTES EXIGÉES

Selon Industriall et les médias locaux, 90% du personnel des usines de confection auraient repris leur emploi début août. «Nous déplorons que des centaines et des milliers de personnes aient été forcées de retourner au travail dans des conditions dangereuses. Le gouvernement et les employeurs devraient veiller à ce que des mesures de sécurité et des consignes de santé strictes soient adoptées dans les lieux de travail pour enrayer l'infection», a souligné Salauddin Shapon, premier vice-président du conseil d'Industriall pour le Bangladesh. Il exige également que les travailleurs ne s'étant pas présentés à leur poste ne soient pas licenciés et touchent leur salaire durant le confinement. Sa collègue Apoorva Kaiwar, secrétaire régionale d'Industriall pour l'Asie du Sud, ajoute: «Il est

inacceptable que des travailleurs de l'habillement soient forcés de courir de tels risques pour respecter des objectifs de production. Ouvrir les usines pendant le confinement et demander au personnel de reprendre le travail alors que tous les transports sont à l'arrêt est inhumain.» Elle appelle également à ce que les usines appliquent l'ensemble des mesures de prévention et de protection. «Les grandes marques internationales doivent veiller à ce que leurs fournisseurs ne compromettent pas les droits de leurs ouvriers à la santé et à la sécurité au travail, et ces derniers ne devraient pas être contraints de travailler dans des situations dangereuses.» ■



# APPEL À CANDIDATURES POUR LE PRIX INTÉGRATION VAUD

Associations du canton, collectivités ou personnes privées ayant contribué au rapprochement entre populations migrantes et locales peuvent y participer

Sylviane Herranz

La Chambre consultative des immigrés (CCCI) du canton de Vaud a lancé un appel à candidatures pour l'édition 2021 du Prix IntégrAction Vaud. Elle invite toutes les collectivités ou personnes privées établies dans le canton qui se sont illustrées en contribuant à la compréhension mutuelle entre les populations vaudoises et migrantes à présenter leur projet d'ici au 31 août. Un formulaire d'inscription est disponible sur le site de la CCCI\*. Ce prix a été créé en 2009 par la Chambre consultative des immigrés vaudoise sous le nom de Prix du Milieu du monde. C'est à l'occasion de son 10<sup>e</sup> anniversaire, il y a deux ans, qu'il a été rebaptisé en Prix IntégrAction Vaud. Il est décerné chaque année, habituellement lors des Assises vaudoises de l'immigration, dont la prochaine édition

se déroulera le 25 septembre prochain. Doté d'un montant de 5000 francs, le prix récompense des actions promouvant concrètement la coexistence entre Suisses et étrangers dans le canton. Les projets soumis doivent être globaux et participatifs, en prenant en compte les communautés, qu'elles soient linguistiques, nationales ou religieuses, «dans leur périmètre le plus étendu», note la CCCI, et «favoriser une participation directe de leur part» afin de «contribuer à réunir les populations migrantes et autochtones». Les projets doivent aussi être non exclusifs, en s'adressant à un public allant au-delà d'une communauté particulière ou en pouvant servir de modèle à d'autres. Ils doivent encore être sans but lucratif. En 2020, les Assises de l'immigration n'ayant pu se tenir, le Prix IntégrAction Vaud a été

remis en décembre, à l'occasion de la Journée des réfugiés. Il a été attribué à l'association IFPD (International foundation for population and development) pour son programme «Alter Start» favorisant l'insertion économique des personnes migrantes en soutenant la création de micro-entreprises. L'association Casa Azul a bénéficié d'un «coup de cœur», pour son documentaire *Dynamic Wisdom* relatant la vie d'un collectif organisant son propre hébergement. La CCCI a également primé la démarche de l'association Voix de réfugiés (Refugee Voices) qui s'engage à améliorer l'estime de soi des populations marginalisées. En 2019, c'est l'action «Bienvenue chez moi!» de l'association Solidarité Afrique Farafina qui avait été récompensée. ■

\*vd.ch/ccci

## COURRIER

### LES ÉTATS-UNIS, ÉTRANGE LEADER DU MONDE LIBRE

Les chiffres et les remarques qui suivent sont tirés de la description des États-Unis qu'en fait leur vice-présidente, Kamala Harris, dans son livre, *Nos vérités*. Il ne s'agit donc pas d'anti-américanisme primaire. J'y ajoute parfois: «Comme en Suisse».

- Des centaines de détenus que nous relâchons des prisons chaque année, près de 50% commettent un crime dans les 36 mois qui suivent.
- Pour faire flamber les chiffres d'affaires, les banques ont prêté à «n'importe qui». Résultat: 8,5 millions d'Américains sans emploi, 5 millions en retard de paiement et 2,5 millions de saisies engagées.
- La mortalité infantile augmente dans 13 pays, dont les USA. Les frais de santé sont une des principales causes des faillites personnelles.
- Nos institutions médicales sont parmi les plus sophistiquées du monde, mais les raisons structurelles privent des millions d'Américains de ce droit: l'égal accès à des soins de santé.
- Chiffres de 2016. L'écart d'espérance de vie est de 10 ans entre les femmes les plus aisées et celles qui sont les plus pauvres.
- Comme en Suisse, les prix des médicaments sont trop chers, 62% de plus qu'au Canada.
- Ces sociétés amassent des fortunes, leurs clients ne peuvent pas vivre sans leurs produits.

- 57% des Américains n'ont pas assez de réserves pour faire face à un imprévu de 500 dollars.
- Les Américains n'ont pas abandonné le rêve américain, mais comment peuvent-ils rêver, s'ils ne peuvent plus dormir, se demande la vice-présidente.
- Le salaire pour 40 heures, dans 99% des cas, ne permet pas de louer plus d'un deux-pièces.
- Comme en Suisse, tous les postes du budget augmentent alors que les salaires n'ont pas bougé depuis plusieurs décennies.
- Comme en Suisse, pour un dollar donné en salaire à un homme, une femme reçoit 80 cents et pour les femmes latino, c'est 54 cents.
- Comme en Suisse, en 30 ans, la productivité a augmenté de 97%, mais l'Amérique des affaires a décidé, à la fin des années 1970, de ne rendre des comptes qu'aux actionnaires.

Après nous avoir expliqué tout ça, et bien plus encore, en 350 pages, au lendemain de son élection au Sénat, Kamala Harris a visé la présidence des USA. Par la volonté de Joe Biden, elle en est la vice-présidente. Que pourra-t-elle faire? Barack Obama, dans *Une terre promise*, explique: les Républicains ont largement bloqué tout ce qu'il espérait corriger lors de ses huit ans de présidence. ■

Pierre Aguet, Vevey



## AGENDA UNIA

### BIENNE

#### HORAIRES DES SECRÉTARIATS

**Bienne:** pour connaître les heures d'ouverture du secrétariat et de la caisse de chômage, merci d'appeler le 032 329 33 33.

**Granges-Longeau:** pour connaître les heures d'ouverture, merci de contacter le 032 653 01 11.

**Lyss:** le guichet est fermé. Une permanence téléphonique est ouverte au 032 329 33 33.

Autres informations sur bienne-soleure.unia.ch

### FRIBOURG

#### PERMANENCES

Dans la région Fribourg, la permanence est ouverte par téléphone au 026 347 31 31 et par e-mail à fribourg@unia.ch.

En cas de nécessité, un rendez-vous avec une ou un secrétaire syndical peut être fixé par téléphone. Les plages de temps encore disponibles sont fournies lors de l'appel téléphonique.

Les entretiens ont lieu à Bulle ou à Fribourg.

### GENÈVE

#### HORAIRES DU SECRÉTARIAT

Les locaux du syndicat Unia sont ouverts au public lundi, mardi, jeudi et vendredi après-midi de 14h à 18h.

Les adhésions pouvant être réalisées à nos guichets, nous invitons les personnes qui ne sont pas membres et qui souhaitent un conseil à se présenter dans nos locaux. Notre charge de travail actuelle nous force à réserver tout conseil juridique à nos adhérents.

#### PERMANENCE PAPYRUS

Les permanences «Papyrus» sont désormais réservées uniquement aux membres d'Unia affiliés depuis au moins trois mois. Des rendez-vous sont possibles le mercredi entre 14h et 18h. Pour plus d'informations, écrivez à geneve@unia.ch ou appelez le 0848 949 120.

### NEUCHÂTEL

#### HORAIRE DES SECRÉTARIATS

**La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel**

**Permanences syndicales:** lundi, mercredi et jeudi de 15h à 18h.

**Ouverture des secrétariats:** du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 15h à 18h et le vendredi de 10h à 12h.

**Fleurier**

**Ouverture du secrétariat:** vendredi de 9h30 à 12h.

**Le Locle**

**Le secrétariat est fermé jusqu'à nouvel avis.**

**Permanence téléphonique pour toute la région:** du lundi au vendredi de 10h à 12h et du lundi au jeudi de 14h à 18h. 0848 203 090.

### TRANSJURANE

#### HORAIRES

##### PERMANENCES SYNDICALES

**Delémont:** lundi et jeudi de 14h30 à 18h, vendredi de 9h à 12h.

**Porrentruy:** lundi et jeudi de 14h30 à 18h.

Moutier: le 1er jeudi ouvrable de chaque mois, de 14h30 à 18h.

**Tavannes:** lundi de 14h30 à 18h.

**Saint-Imier:** mardi et jeudi de 14h30 à 18h.

Permanence téléphonique: 0848 421 600, lundi au jeudi de 14h30 à 17h30 et vendredi de 9h à 12h.

##### PERMANENCES CAISSE DE CHÔMAGE

**Delémont:** lundi et jeudi de 14h30 à 18h, vendredi de 9h à 12h.

**Porrentruy:** lundi de 14h30 à 18h.

**Moutier:** jeudi de 14h30 à 18h.

**Tavannes:** lundi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h, mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h, mercredi de 9h à 12h.

**Saint-Imier:** mardi et jeudi de 14h30 à 18h.

**Permanence téléphonique:** 0848 421 600, lundi au vendredi de 9h à 12h.

### VALAIS

#### SYNDICAT ET CAISSE DE CHÔMAGE

**Sierre:** 027 602 60 00

**Sion:** 027 602 60 00

**Martigny:** 027 602 60 00

**Monthey:** 027 602 60 00

#### HORAIRES

Permanence téléphonique: du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30. Ouverture du guichet caisse de chômage: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h.

##### PERMANENCES SYNDICALES

**Nouveaux horaires jusqu'au 26 novembre**

**Sierre:** lundi, mercredi et vendredi, de 8h30 à 11h30. Lundi soir de 17h à 19h.

**Sion:** lundi, mercredi et vendredi, de 8h30 à 11h30. Jeudi soir de 17h à 19h.

**Martigny:** lundi, mercredi et vendredi, de 8h30 à 11h30. Jeudi soir de 17h à 19h.

**Monthey:** lundi, mercredi et vendredi, de 9h30 à 11h30. Mardi soir de 17h à 19h.

### VAUD

#### HORAIRES

**Secrétariats**

Les secrétariats de Lausanne, Nyon, Yverdon, Vevey et du Sentier ont un numéro de téléphone commun. Vous pouvez les contacter au 0848 606 606 ou au 0041 848 606 606 depuis la France.

Les permanences des secrétariats ci-dessus se font uniquement sur rendez-vous. Elles ont lieu les lundis, mardis et jeudis de 14h à 18h. Pour les autres secrétariats, renseignez-vous par téléphone. Horaires téléphoniques: Lundi à vendredi matin de 8h30 à 12h. Lundi après-midi de 13h30 à 17h. Mardi et jeudi de 13h30 à 18h. Mercredi après-midi fermé. Vendredi après-midi de 13h30 à 16h.

##### CAISSE DE CHÔMAGE

**Lausanne:** 021 313 24 80

**Crissier:** 021 612 00 40

**Morges:** 021 811 40 70

**Nyon:** 022 994 88 40

**Yverdon:** 024 424 95 85

**Le Sentier:** 021 845 62 66

**Vevey:** 021 925 70 01

**Aigle:** 024 466 82 86



# DES FORMATIONS PEU QUALIFIÉES FACE À LA DURETÉ DU MONDE DU TRAVAIL

La dureté du monde du travail affecte davantage les jeunes et les personnes ayant des formations de base telles que l'Attestation fédérale de formation professionnelle. Une problématique qui interroge également l'insertion socioprofessionnelle

Romain Descoux\*

L'évolution du monde du travail a fait émerger de nouvelles conditions d'emploi principalement subies par les individus détenteurs d'un diplôme peu valorisé. Horaires de travail flexibles, instabilité de l'emploi, mépris des collègues et de la hiérarchie, recours aux aides de l'Etat, telles sont les difficultés auxquelles ils sont confrontés. Avec l'objectif de la Confédération de qualifier 95% de la population au niveau du secondaire II, le paysage professionnel a vu naître l'Attestation fédérale de formation professionnelle (AFP). Un diplôme particulièrement peu reconnu et dont les détenteurs semblent être à présent les principales victimes de ces changements.

## UN MONDE DU TRAVAIL EN MOUVEMENT

Ces dernières décennies, le monde du travail a connu d'importants changements. La fin des Trente glorieuses a sonné le glas d'une société industrielle fondée sur un modèle ayant pour but de produire des biens standardisés pour une consommation de masse. Le passage au système post-fordiste, basé quant à lui sur la différenciation de la production, a induit de nombreux bouleversements. En exigeant une flexibilisation des conditions de travail, ce système a créé de nouvelles formes d'emplois précaires, parmi lesquelles figurent le travail sur appel, le temps partiel et les contrats à durée déterminée. Aujourd'hui, bien que 80% des travailleurs européens aient un contrat à durée indéterminée, il y a une réelle croissance de ce type de travail dit «atypique». Comme le remarque l'économiste politique Spartaco Greppi, ces nouveaux contextes professionnels engendrent de l'incertitude et de l'insécurité, constituant ainsi de nouvelles souffrances pour les travailleurs. Cette situation questionne ainsi la place laissée aux individus ayant suivi des formations dévalorisées et stigmatisantes, analogues à la formation AFP.

## L'AFP: UNE CERTIFICATION PEU VALORISÉE

L'AFP est un titre reconnu par la Confédération suisse depuis 2004. Elle a été introduite à la suite de l'augmentation du niveau d'exigences des formations menant au Certificat fédéral de capacité (CFC). Alors que la formation CFC s'étale sur trois ou quatre ans, l'AFP dure deux ans et met davantage l'accent sur les connaissances pratiques que théoriques. Ainsi, ce nouveau diplôme est majoritairement réservé aux personnes présentant des difficultés scolaires. Par ailleurs, l'AFP est la seule certification reconnue au niveau fédéral n'offrant pas la possibilité de poursuivre des études tertiaires. De par son statut, ce diplôme souffre d'une importante dévalorisation sur le marché du travail.

Les certifiés AFP sont les diplômés rencontrant le plus de difficultés à l'embauche. Selon les chiffres des sociologues Mouad et Rastoldo, pour l'année 2015 dans le canton de Genève, 29% des personnes ayant terminé une AFP étaient en recherche d'emploi 18 mois après l'obtention du diplôme, chiffre largement supérieur aux autres formations. A titre de comparaison, les certifiés CFC n'étaient que 16% dans cette situation durant cette même période. Dans l'impossibilité de trouver un emploi, il est probable que ces individus expérimentent davantage la nécessité de recourir aux assurances sociales dans un premier temps, puis aux aides sociales. Conformément aux politiques d'activation, il s'agit ensuite d'insérer ces personnes sur le marché du travail. Le chômage étant perçu comme relevant de la responsabi-

lé de ceux qui y sont, il est attendu des bénéficiaires qu'ils acceptent les postes proposés, même si ceux-ci ne correspondent pas à leurs souhaits. Se retrouvant ainsi dans l'obligation de s'engager dans de tels emplois, les certifiés AFP qui entrent sur le marché du travail affrontent de nouvelles souffrances.

## LES SOUFFRANCES SUR LE LIEU DE TRAVAIL

Contraint d'accepter une place de travail proposée par le chômage ou l'aide sociale ou pour éviter d'avoir recours à de telles aides, l'employé risque alors de se trouver dans une forme de travail atypique. Selon l'économiste Greppi, la plupart des personnes exerçant ce genre d'activité en cumulent généralement plusieurs. Etant alors dans une situation instable, ces travailleurs expérimentent un sentiment d'insécurité et d'incertitude.

L'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail révèle l'existence de grands risques psychosociaux dans l'emploi. Ceux-ci étant liés au contrôle, aux rôles et aux tâches confiées ainsi qu'aux variables relationnelles des entreprises. Comme ils occupent généralement des emplois d'exécutants hiérarchiquement mal situés de par leur faible niveau de formation, les certifiés AFP semblent particulièrement touchés par ces aspects. Ces positions les confrontent notamment à un contrôle plus important de la part de leurs supérieurs.

L'AFP risque également de dégrader les relations avec les collègues. En effet, le sociologue Dubet affirme que les personnes ayant un cursus de formation peu valorisé vivent l'expérience de l'humiliation, de la défaite, sont l'objet de mépris et intériorisent un sentiment de médiocrité. Le niveau de diplôme affectant le rôle professionnel, il peut conduire à des réactions négatives de la part des collègues davantage formés. Les certifiés AFP n'ont pas accès aux mêmes activités que leurs homologues détenteurs d'un CFC et leurs tâches sont souvent secondaires. Les titres décernés dans le milieu du bâti-

ment en constituent un exemple probant: plutôt qu'un AFP de maçon ou de constructeur métallique, ils deviennent un AFP d'aide-maçon et un AFP d'aide-constructeur métallique. Le rapport de subordination engendré pouvant devenir difficile, voire impossible à supporter, les diplômés AFP risquent de mettre un terme à leur contrat pour échapper à cette situation, les forçant alors à recourir de nouveau aux aides de l'Etat.

## IMPACTS DE LA FORMATION AFP SUR L'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE

En plus des problèmes rencontrés à l'embauche, les certifiés AFP affrontent également des difficultés une fois engagés. Les transformations du monde du travail ont entraîné la création d'emplois atypiques qui ciblent particulièrement les personnes peu formées et

notamment, en Suisse, les diplômés AFP. De par l'instabilité des situations engendrées par ces contrats, ces personnes constituent une catégorie susceptible d'avoir recours aux aides de l'Etat plusieurs fois dans leur parcours de vie. L'enjeu pour les travailleurs sociaux exerçant dans ces centres de services sociaux serait de concevoir un accompagnement adapté à cette population. En prenant en compte le caractère précaire de leur formation qui peut possiblement avoir une influence durable sur leur rapport à l'emploi. D'une manière plus générale, la question de l'insertion socioprofessionnelle est posée. En effet, de nombreuses entreprises de formation sociale proposent aux bénéficiaires de se former au niveau AFP. Si ces personnes se voient particulièrement confrontées

aux désavantages de l'évolution du monde du travail, la légitimité de ces centres à insérer durablement leurs bénéficiaires est interrogée. Il s'agirait alors de repenser l'accompagnement et la visée de l'insertion. Les métiers du social ont toujours dû composer avec l'évolution des contextes social, économique, législatif, culturel, et aux incidences sur les individus et les groupes. Il est alors nécessaire pour les travailleurs sociaux exerçant dans ces centres de tenir compte de ces réalités pour accomplir leur mission et permettre aux personnes peu qualifiées de diminuer les désavantages subis sur le marché de l'emploi. ■

\*Diplômé Master en travail social à Lausanne.



ARCHIVES/TP/OV/PI/N

L'apprentissage permettant de décrocher une Attestation fédérale de formation professionnelle (AFP), existant dans une soixantaine de métiers, dure deux ans. Il est avant tout axé sur la pratique.



## Une passerelle vers plus de reconnaissance

Propos recueillis par Jiyana Tassin

Si les formations peu valorisées peuvent conduire à la précarité et à des emplois atypiques, elles peuvent aussi être l'occasion, pour certains jeunes ayant des lacunes ou des trous dans leur parcours scolaire, d'étoffer leurs connaissances professionnelles, en entamant par exemple un apprentissage débouchant sur un CFC.

## TÉMOIGNAGES

### PORTE OUVERTE VERS UN CFC

«J'ai toujours été passionné par la nature», confie Ali Ahmad, 22 ans, un sourire sur les lèvres. Le jeune homme raconte qu'il vient de terminer son apprentissage AFP d'horticulteur au sein d'une entreprise de la région. Arrivé d'Afghanistan en Suisse il

y a plus de cinq ans, il explique qu'il a suivi des cours de français pendant une année et demie au Belvédère à Lausanne, avant d'effectuer une année de préapprentissage pour améliorer son niveau de langue. «Je suivais deux jours de cours et j'allais travailler trois jours en entreprise. Ça m'a beaucoup aidé à m'intégrer», souligne-t-il, avant d'ajouter qu'il n'a été scolarisé que quatre ans dans son pays. «Je viens d'être accepté pour un apprentissage CFC option paysagisme. Depuis que je suis en Suisse, j'ai toujours voulu en faire un. L'AFP a été pour moi une porte ouverte vers cette formation. Aujourd'hui, je réalise mon rêve.»

### L'AFP COMME TRANSITION

Yosef, 23 ans, raconte qu'il a dû quitter l'Erythrée il y a sept ans pour des raisons politiques. «J'ai un permis F qui me permet de voyager. Je peux donc retourner voir ma famille de

temps en temps.» A son arrivée en Suisse, le jeune homme indique qu'il a suivi des cours de français avant d'entrer à l'OPTI (l'Organisme pour le perfectionnement scolaire, la transition et l'insertion professionnelle). «J'ai toujours voulu travailler dans le secteur des soins. Alors j'ai fait plusieurs stages dans le domaine, mais je n'ai ensuite jamais trouvé de place d'apprentissage», explique Yosef, qui s'est alors dirigé vers la formation d'aide-peintre AFP. «J'ai fait mon apprentissage en trois ans afin de mieux apprendre le français. L'AFP a été pour moi une transition, car le fait d'entendre et de pratiquer la langue sur mon lieu de travail m'a beaucoup fait progresser», affirme l'apprenti, qui s'oriente aujourd'hui vers un CFC de peintre. «On est obligé de faire un CFC pour avoir un bon poste. La concurrence est malheureusement trop rude si l'on ne possède qu'un diplôme AFP.» ■



# LES PIEDS DANS LA BOUE

Avec *Rouge*, le réalisateur français Farid Bentoumi nous plonge au cœur d'une usine chimique engluée dans les problèmes sanitaires. Un thriller syndical et environnemental qui débat de la sauvegarde des emplois face à l'urgence écologique. Edifiant et nécessaire sans être pour autant moralisateur

Textes Nicolas Jacot

Nour est soignante dans un service d'urgences. Après avoir involontairement provoqué la mort d'une patiente, elle revient s'installer dans sa ville natale. Grâce à son père, ouvrier, délégué syndical et pivot d'une usine chimique depuis des décennies, la jeune femme décroche un poste d'infirmière dans cette entreprise, poumon économique de la région. Alors que la société est en plein contrôle sanitaire et qu'une journaliste opiniâtre mène l'enquête sur la gestion des déchets, Nour commence à relever des anomalies: dossiers médicaux trafiqués, accidents du travail dissimulés et, surtout, omerta autour des boues rouges, rejets de l'usine. Face à une évidence qui s'impose progressivement à elle, l'infirmière va devoir choisir: se taire ou trahir et affronter son père et toute l'entreprise pour faire éclater la vérité. Car les pressions sur la jeune femme seront nombreuses: patrons, politiciens et employés, tous sont bien décidés à étouffer les scandales. S'inspirant de faits réels, le réalisateur et coscénariste de *Rouge*, Farid Bentou-

mi, propose un long métrage fortement imprégné du milieu syndical et ouvrier dans lequel il a baigné. «J'ai fait des grèves, des blocages d'usines avec mon père, délégué syndical [...]». Les usines qui polluent, qui ferment, les ouvriers qui doivent déménager du jour au lendemain, le chômage, on a vécu tout ça», explique-t-il. Fort de ce bagage, le cinéaste a de plus mis un point d'honneur à travailler chaque rôle avec des personnes exerçant la même profession que ses protagonistes (journaliste, syndicaliste, intérimaire, infirmière...). Cela dans un souci de précision et de réalisme: «Quand on traite un sujet social de cette gravité, on se doit d'être irréprochable», insiste-t-il. Le résultat en est des personnages extrêmement crédibles emmenés par le portrait d'un duo père-fille complexe.

«C'EST L'USINE QUI NOUS FAIT BOUFFER»

Conscientieuse et proactive, la jeune femme est, elle, bien décidée à mettre ses compétences au service de ses collègues. «Je ne suis pas là pour être tranquille», répond-elle à son prédécesseur qui l'informe que la fonction est plutôt relax. Le ton est donné. En poussant un



tel à se rendre à une consultation médicale, en dépoussiérant de vieux dossiers ou en dénonçant certains cas au médecin du travail, Nour sera accusée de zèle et poussée à rentrer dans le rang par la direction. Pour finalement devenir, contre son gré, lanceuse d'alerte. «Tu ne trahis pas tes collègues, tu les aides», l'encourage la journaliste. Mais les choses ne sont pas si simples, car dans cette histoire, il n'y a pas de dénouement idéal. Face à Nour, son père, délégué du personnel, a pour seul objectif de sauvegarder les 223 emplois. «C'est l'usine qui nous fait bouffer», clame-t-il. Un scandale sanitaire ou environnemental condamnerait la société, les employés et l'économie de la région. Pour éviter cela, l'homme a mené une vie d'abnégation et de petits mensonges. «Il croit se battre pour ses collègues, pour sa ville, alors qu'il

subit ce que lui dicte l'usine, analyse Farid Bentoumi [...]». C'est difficile d'être délégué syndical: on donne sa vie pour les autres travailleurs, on s'engage pour défendre son emploi et donc son entreprise, mais on est sans cesse menacé.»

Dans ce conflit entre père et fille, également générationnel, la tension va progressivement monter pour faire du film un thriller haletant, poignant et sur-

tout brûlant d'actualité. Car la question de la sauvegarde de postes de travail à l'aune de la transition écologique ne pourra que marquer notre société dans les années à venir. Et si *Rouge* dévoile l'entière complexité de cette problématique, il ne propose malheureusement pas de solution toute faite. ■

*Rouge*, de Farid Bentoumi, sortie en Suisse romande le 18 août.

## 10 BILLETS GRATUITS !

Nous tenons à la disposition de nos lectrices et de nos lecteurs 10 billets gratuits pour le film *Rouge* offerts par le distributeur Agora Films.

Intéressés? Ecrivez-nous à [forum@evenement.ch](mailto:forum@evenement.ch) ou à *L'Événement syndical*, place de la Riponne 4, 1005 Lausanne. N'oubliez pas de nous transmettre vos coordonnées. ■

# LE DOIGT DANS L'ENGRENAGE

Dans une fresque impressionnante, *Berlin Alexanderplatz* trace la descente aux enfers d'un immigré de Guinée-Bissau dans l'Allemagne d'aujourd'hui. Adaptation d'un chef-d'œuvre de la littérature allemande

Francis débarque à Berlin, seul survivant d'une embarcation de migrants sur la Méditerranée. A bord, il a perdu Ida, son premier amour. Embourbé dans un passé trouble, l'homme se fait le serment que, dorénavant, il mènera une vie correcte et honnête. Mais il comprend rapidement que, lorsqu'on est sans papiers et sans droits, cela relève de l'impossible. Alors qu'il trime, employé au noir sur un chantier, un de ses collègues immigrés se blesse grièvement. Contre l'avis de ses compagnons, Francis fait appeler une ambulance, révélant ainsi l'illégalité des travailleurs. Le Guinéen perd son emploi précaire et devient de ce fait une proie facile pour Reinhold, un dealer allemand et psychopathe sans pitié. Entre ces deux se crée une amitié toxique. Véritable génie du mal, Reinhold entraîne Francis dans des agissements criminels toujours plus graves et le manipule de sa voix liquoreuse. La rencontre avec Mieke, une prostituée, permettra-t-elle à Francis de se libérer de l'emprise de Reinhold? Pour devenir finalement un homme nouveau et honnête?

Avec son *Berlin Alexanderplatz*, le réalisateur allemand Burhan Qurbani ne manque pas d'audace. Il saisit à bras-le-corps le chef-d'œuvre homonyme de la littérature allemande du 20<sup>e</sup> siècle en le transposant des années 1920 vers l'Allemagne d'aujourd'hui. Le Franz du livre, délinquant et travailleur à la petite semaine, devient Francis, un sans-papiers. Le cinéaste imprime ainsi au film une dimension sociétale actuelle: «Je



n'étais pas seulement intéressé par l'idée de raconter une histoire de réfugiés à Berlin, mais par la possibilité de traiter des mécanismes du racisme, du déséquilibre des pouvoirs et de la dynamique sous-jacente de l'oppression», explique-t-il. Faisant ainsi de *Berlin Alexanderplatz* une métaphore claire du postcolonialisme: «Tu sais où tu serais si on devait payer ici 3 euros le litre d'essence? Tu serais dans ton pays, dans ta maison, avec l'estomac plein et une famille en paix», s'amuse sarcastique l'abominable Reinhold.

UN LIT ET UNE TARTINE BEURRÉE

Sulfureux, envoûtant et imposant dans tous les sens du terme – le film dure trois heures –, *Berlin Alexanderplatz* se présente comme un récit policier à l'intrigue criminelle haletante. Avec pour épicerie le triangle amoureux destructeur que forment Francis, Mieke et Reinhold. Mais le long métrage se veut également un pam-

phlet accablant contre l'inégalité des chances et ses exacerbations. Comment justifier en effet que, face à l'augmentation des fortunes des plus riches, les plus pauvres ne récoltent que des miettes? Et comment ne pas comprendre que l'accroissement de ces déséquilibres pousse les plus miséreux «affamés» à la délinquance? «La faim d'une destinée le consume, car il demande plus à la vie qu'un lit et une tartine beurrée», peut-on lire dans le roman. «Etant fils d'immigrés afghans, poursuit Burhan Qurbani, je comprends parfaitement cette faim. Je connais aussi ses dangers. C'est elle qui attire le diable.» Rappelant ainsi à quel point il est difficile d'être bon dans un monde mauvais... ■

*Berlin Alexanderplatz*, de Burhan Qurbani, sortie en Suisse romande le 18 août.

# LES YEUX DANS LES YEUX

Le réalisateur italien Filippo Meneghetti propose, avec *Deux*, un mélodrame à caractère social. Et surtout une histoire d'amour entre deux septuagénaires incarnées par un formidable duo de comédiennes

En apparence, Madeleine et Nina sont voisines. Veuve pour l'une, célibataire pour l'autre, ces retraitées vivent sur le même palier, au dernier étage d'un immeuble. Mais en réalité, les deux femmes sont profondément amoureuses. Au quotidien, elles vont et viennent entre leurs deux appartements et partagent leurs vies ensemble. Personne ne les connaît vraiment et personne n'imagine qu'elles forment un couple. Pas même Anne, la fille de Madeleine, attentionnée et très proche de sa mère. Mais alors que les deux compagnes décident de vendre leurs logements pour partir s'installer à Rome et vivre leur relation au grand jour, un événement tragique va tout bousculer... Sorti en France en 2020, multiprimé dans différents festivals à travers le monde, *Deux* se fraie enfin un chemin sur les écrans romands. Et on ne peut que s'en réjouir. Aux côtés du cinéaste italien Filippo Meneghetti, un duo franco-allemand de comédiennes, très différentes mais complémentaires, porte ce film. «Je voulais travailler avec des actrices qui soient à l'aise avec leur âge», explique le réalisateur. Barbara Sukowa et Martine Chevallier forment ainsi un couple parfaitement crédible et sans botox. Car si l'histoire se présente comme un mélodrame

en apparence classique avec son lot de secrets et de difficultés, le choix de présenter un couple de femmes et surtout de septuagénaires vient véritablement lui donner un ancrage sociétal.

CARCAN SOCIAL ET FAMILIAL

«Je crois, explique Filippo Meneghetti, que c'est avant tout un film sur le regard des autres. Et sur l'autocensure. Une censure invisible mais très violente. Le regard que nous portons sur nous-mêmes est nourri par celui de nos proches, de la société. [...] Le film soulève des problématiques auxquelles chacun peut s'identifier. Comment s'accepter, s'assumer? Si dans un premier temps, les deux femmes s'amuse en effet de la situation et semblent jouer cette petite comédie avec plaisir, elles finissent inévitablement par en souffrir. Alors que, pour Nina, les choses sont simples – «Tout le monde s'en fout», affirme-t-elle –, il en est autrement pour Madeleine. Ecrasée par le carcan social et surtout familial, il lui est impossible de révéler la véritable nature de sa relation avec Nina à ses enfants. L'une comme l'autre ne baissent toutefois jamais les bras, tant la force de leur amour semble indestructible. Dans ce film où il n'y a ni véritable méchant, ni véritable opprimé, ce sont donc bien les idées préconçues et le conformisme qui sont responsables des souffrances des protagonistes. «Nous voulions faire un film sans victime, car nous préférons les personnages qui luttent, même s'ils souffrent», poursuit le réalisateur.

Réalisé de manière très sensible, tout en retenue et sans aucun pathos, ce mélodrame se construit en adoptant tantôt les codes du genre policier, tantôt ceux du thriller, lorsque le piège semble se refermer sur les héroïnes. Le tout rythmé par une chanson enjouée de Petula Clark: «Tu vivras avec moi sur une île fantastique...» disent les paroles, pour rappeler le rêve, tout simple, de Nina et Madeleine. En attendant de tordre le cou au conservatisme! ■

*Deux*, de Filippo Meneghetti, sortie en Suisse romande le 18 août.

